

TOUS SOLIDAIRES POUR UNE AUTRE AGRICULTURE

**Des financements solidaires pour le
maintien et le développement d'une
Agriculture Paysanne**

Rapport d'activité 2012

MIRAMAP

Projet Financements Solidaires
58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80



➤ INTRODUCTION

▸ Contexte

L'installation, le maintien et le développement de l'activité agricole alternative (que nous qualifions de paysanne, biologique, citoyenne et solidaire) est au cœur du projet des AMAP. Depuis 10 ans, de nombreux outils, expérimentations et réflexions ont permis à notre mouvement de solidifier ses bases et de créer une forte émulation :

- au niveau de l'installation (ex. : espace test en Ile de France et création récente d'un REseau National des Espaces Tests Agricoles) ;
- au niveau de la production (ex. : guide du paysan en AMAP en Rhône-Alpes pour accompagner les paysans sur les spécificités d'une production et d'une vente dans le cadre d'une AMAP) ;
- au niveau de la relation solidaire de proximité (ex. : guide du contrat en AMAP d'Alliance Provence, animation participative dans les AMAP,...) ;
- au niveau de la dynamique d'un territoire (ex. : la participation à des réseaux, des plateformes, des collectifs, la coopération avec des collectivités,...).

Depuis 2009, le MIRAMAP a engagé une réflexion et mener des actions à propos d'une autre dimension de la problématique du maintien et du développement de l'agriculture paysanne : celle du financement de l'agriculture, jusqu'alors laissée de côté.

Le constat est le suivant. La situation actuelle du financement de l'agriculture est loin d'être satisfaisante, en particulier au niveau des politiques d'aide communautaires (via la PAC - Politique Agricole Commune) et en rapport à la situation quasi-monopolistique du crédit en France. Ces deux aspects faisant système tant les politiques de crédits et d'aides sont liées dans le domaine de l'agriculture. Il convient de se poser quelques questions : cette situation, qui s'explique en partie par l'histoire de la construction des politiques agricoles en France et en Europe, est-elle un vecteur ou un frein au rapprochement entre le monde paysan et le monde non-paysan ? Permet-elle de créer les conditions d'une économie solidaire dans le domaine de l'agriculture ? Permet-elle de soutenir le développement d'une agriculture alternative et de favoriser l'autonomie des paysans ?

Il est raisonnable et légitime d'affirmer que cette situation a accompagné, par l'endettement, la croissance d'une agriculture productiviste. Pilier de la modernisation de l'agriculture à partir des années 1960, le crédit et l'endettement sont très souvent utilisés comme des outils d'accompagnement d'un modèle unique de production, basé sur la survalorisation de la dimension technico-économique de l'activité agricole. Ceci se traduit très concrètement, par exemple, par une sur-détermination des critères économiques pour l'attribution des aides à l'installation ou par une valorisation d'un modèle d'investissement lourd. Nous constatons que la financiarisation et la capitalisation de l'agriculture sont devenues des passages obligés pour poursuivre un modèle de développement productiviste dans un contexte où les politiques d'aides et de crédit sont étroitement liées.



La situation actuelle du financement de l'agriculture ne favorise donc pas le développement (durable) d'une agriculture alternative, Nous constatons que derrière les outils financiers, ce sont des modèles de développement agricole et une certaine vision de l'économie qui sont véhiculés. Pour le MIRAMAP, une agriculture alternative ne peut se faire que dans le cadre d'une économie solidaire.

Par ailleurs, découle de ce constat une série de problématiques que nous observons sur le terrain pour le financement des installations ou du développement d'une agriculture alternative. Les fermes en agriculture paysanne présentent des caractéristiques qui dénotent, et c'est un euphémisme, le modèle de production sous-jacent aux politiques de financement classique. Nous avons maintenant un solide corpus à présenter qui identifie ces problèmes (garantie, trésorerie, apports,...). Nous soulignons qu'il ne s'agit pas seulement des problèmes techniques qui pourraient être résolus en apportant des solutions exclusivement techniques. Ils résultent de problèmes plus fondamentaux, en partie liés au précédent constat que nous avons fait et qui est d'ordre politique.

Face à cette situation, nous voyons émerger ces dernières années un certain nombre d'expérimentations collectives qui peuvent s'apparenter à des **circuits courts de financements solidaires**, concept original que nous souhaitons mettre au cœur de notre projet. Un tel concept peut se caractériser par des dispositifs financiers rapprochant les citoyens du monde paysan et générant une relation de solidarité à l'échelle d'un territoire. Dans le domaine de l'acquisition de terres agricoles, la foncière Terre de Liens permet de faire contribuer les citoyens, via l'épargne solidaire, à l'achat collectif de terres qui seront ensuite mises à disposition de paysans. Cela a le triple avantage de lever la charge du foncier dans une installation agricole, de lutter contre la spéculation foncière (en re-faisant de la terre un bien commun) et de permettre une relation solidaire entre les citoyens et le monde paysan. Dans le domaine de l'investissement (ex. : achat de matériels agricoles), des entreprises solidaires comme la coopérative Garrigue proposent aux citoyens de contribuer au capital d'une entreprise agricole (qui ne pourra donc pas être une entreprise individuelle) pour accompagner l'installation ou le développement de son activité. Ce système a l'avantage de réduire considérablement le recours au crédit et favorise donc l'autonomie du paysan. Il permet également de rapprocher les citoyens de la production. Au-delà de ces deux exemples, il est possible d'identifier de nombreuses autres initiatives qui contribuent à mettre les outils de la finance solidaire au service d'une agriculture alternative dans le cadre de circuits courts de financement.



▸ Positionnement du MIRAMAP

Le MIRAMAP souhaite accompagner ce mouvement, et plus encore, en être un des moteurs. Cinq impulsions principales nous guident dans notre projet de rapprochement entre finance solidaire et agriculture alternative :

↳ **Promouvoir une agriculture paysanne**, et en particulier trois aspects importants de celle-ci : (i) créer les conditions de l'autonomie des paysans (non seulement en rapport à la production et à la distribution/commercialisation mais aussi au niveau du financement); (ii) permettre l'installation nombreuse de paysans sur un territoire et, dans ce cadre, promouvoir les installations en collectif et les fermes à taille humaine; (iii) assurer un revenu décent pour le paysan en lui permettant de vivre de son travail.

↳ **Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et alimentation de qualité, et en particulier toutes les démarches d'agriculture biologique locale.**

Ce type d'agriculture tourne le dos aux engrais et pesticides chimiques de synthèse pour utiliser des méthodes qui sont souvent à la pointe de l'innovation, par une approche globale de la ferme et une mécanisation adaptée. Ce type d'approche nécessite une forme d'autonomie des itinéraires techniques (on pense par exemple à l'autonomie alimentaire des élevages ou à la question des semences), étroitement liée à l'autonomie économique (en amont et en aval de la production). Par ailleurs, ce type d'agriculture biologique et paysanne doit faire face à des aléas de production (climatiques ; inhérents au travail avec le vivant) qu'il convient d'accompagner pour le maintien des fermes. La question financière devient ici centrale.

↳ **S'inscrire dans le cadre d'une économie solidaire pour remettre l'être humain au centre de l'économie et considérer la finance comme un moyen et non pas comme une fin.**

C'est en partie pour cette raison que nous nous sommes tournés vers les acteurs de la finance solidaire. Dans ce cadre, le critère économique ne devrait pas sur-déterminer tous les autres critères, notamment sociaux et environnementaux.

↳ **Favoriser la participation citoyenne pour agir collectivement à la dynamisation des territoires et du tissu rural local par un rapprochement entre le monde paysan et les citoyens non-paysans.**

Nous sommes persuadés que les multiples initiatives actuelles de circuits courts locaux et solidaires sont une forme de renouveau de la solidarité paysanne, et que cette solidarité peut aussi s'exprimer par le financement solidaire. Le concept de circuits courts de financements solidaires est donc amené à s'étendre. Il nous faut ici préciser que si l'échelle de pertinence de la rencontre entre la finance solidaire et l'agriculture alternative est bien l'échelle locale, pour favoriser une participation et une appropriation citoyenne, nous ne devrions pas nous restreindre à cette échelle et penser aussi des articulations avec des systèmes de solidarités plus larges (par exemple à l'échelle nationale) et en lien avec les collectivités publiques.

↳ **Partir des besoins des paysans** : les outils ou dispositifs financiers actuellement à disposition des paysans doivent être complétés pour répondre aux réels besoins de l'activité agricole alternative et solidaire (besoins d'autonomie, de garantie, d'urgence, ...).



Après avoir longuement mûri de façon informelle, le MIRAMAP a lancé concrètement ce projet en septembre 2010. Nous faisons ici un bilan des actions menées de janvier à décembre 2012, selon les axes suivants : réussir les campagnes d'appel à la générosité publique ; fédérer les initiatives de finances solidaires au service de l'agriculture paysanne et biologique ; élaborer un modèle économique durable et reproductible. Cette année 2012 a été marquée par l'organisation du premier séminaire national sur « la finance solidaire au service d'une agriculture paysanne et biologique » qui restera un point d'étape clé dans la vie du projet global.

➤ RÉUSSIR LES CAMPAGNES D'APPEL A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

▸ Campagne de sensibilisation et de communication

Une grande campagne de sensibilisation et d'information a eu lieu autour des outils de finance solidaire dans les différentes régions de France : Astrid et Marie ont participé à 30 événements grands publics ou spécialisés (listés dans un tableau en page 6). La campagne de communication s'est également déployée sur l'ensemble du territoire français (en témoigne [la revue de presse](#)).

Afin de démultiplier localement la campagne d'appel à la générosité publique, nous avons :

- Diffusé largement l'appel au don sous formes de plaquettes ;
- Inciter à l'organisation de multiples initiatives localement dans les AMAP et réseau d'AMAP ;
- Travaillé avec des partenaires de l'ESS pour élaborer des initiatives communes ;
- Prévu des temps de formation, appuyés par les réseaux d'AMAP, pour essaimer la campagne ;
- Organisé des temps d'informations décentralisés pour présenter le projet aux partenaires.

L'organisation d'un atelier dédié aux finances solidaires le 3 décembre, lors de la 2^{ème} Rencontre Nationale des AMAP à Avignon a permis d'envisager collectivement la poursuite et les évolutions du projet de finances solidaires (lire les [Actes complets de la 2^{ème} Rencontre Nationale](#)). Les perspectives évoquées par les réseaux régionaux incluaient notamment [l'expérimentation de cagnottes solidaires](#).



Participation à des évènements (grand public) autour du projet de finances solidaires

Objet	Date	Lieu	Organisateur	Partenaires	Contexte	Personnes présentes / touchées
2ème Rencontre Nationale des AMAP	3-4/12/11	Avignon	MIRAMAP		Atelier finances solidaires	15
Conférence sur l'agriculture de proximité, levier citoyen	20/01/2012	Challes les Eaux	Challes Terre Citoyenne	TdL	Conférence	30
Cigales en RA	15/02/2012	Grenoble	Fédération Nationale des Cigales		Comité régional	30
Primevère	24 au 26/02/2012	Eurexpo			Tenue stand commun avec Alliance RA	300
Cigales en RA	16/04/2012	Grenoble			Comité régional	30
ESS et AMAP	12/05/2012		CRESS Franche-Comté		Etude état des lieux prospectives des AMAP	50
Festival Transition	26/05/2012	Cluny	La Nef, Cfé			100
Circuits courts	13/06/2012	Paris	Labo de l'ESS		Groupe de travail	15
Journée ICS Med	21/06/2012	Lyon	Oxalis			50
Rencontre partenaires	22/06/2012	Paris	France Active			50
Forum des Associations en RA	26/06/2012	Lyon	Cabinet Del Sol		Panorama de la fiscalité des organismes sans but lucratif	80
Inauguration Woopa	28/06/2012	Lyon	La Nef			50
Fête des AMAP de la Loire	01/07/2012	Loire				50
Université d'été Colibris	10/07/2012	Les Amanins	Colibris		Journée consacrée à l'économie	150
Circuits courts	11/07/2012	Paris	Labo de l'ESS		Groupe de travail	15
Rencontre des agricultures à Laval	24 au 26/08/12	Laval	Confédération paysanne, Fadear, Fnab ...		Accès aux moyens de production	200
Foire bio de l'Albenc	01/09/2012	L'Albenc			Atelier finance solidaire	50
Foire bio du Trièves	16/09/2012	Mens			Atelier finance solidaire	100
Fête des AMAP du Tarn	30/09/2012	Tarn				100
Formation CE N/N	06/10/2012	Lyon	Artisans du Monde			20
Grundtvig	7 au 9/10/12	Perugia				15
Rencontre européenne des CSA	10 au 12/10/12	Milan	URGENCI			150
AG AMAP Armorique	14/10/2012	Bretagne				30
Séminaire Collectif Transition	23-24/10/12	Paris				30
Circuits courts	30/10/2012	Paris	Labo de l'ESS		Groupe de travail	15
Stand FinanSol	10/11/2012	Lyon	FinanSol		Semaine de la Finance Solidaire	100
CoPil Macif - FA	14/11/2012	Paris				5
Mois ESS Villeneuve	24/11/2012	Grenoble			Atelier finance solidaire	50
Fête de la FAMAPP	25/11/2012	Picardie				40
Naturissima	01/12/2012	Grenoble			Atelier finance solidaire	50
Réseau AMAP Basse Normandie	08/12/2012	Caen				30

▸ Campagne d'appel à la générosité publique

Pour abonder le fonds de garantie, le MIRAMAP a choisi de faire appel à la générosité du public par une campagne d'appel aux dons. La collecte de dons portée par l'Association la NEF est largement relayée grâce à la diffusion de nombreux supports de communication.

L'Association La NEF et le MIRAMAP partagent des valeurs communes fortes. Le MIRAMAP soutient la campagne d'appel à la générosité du public menée par l'association La NEF. Les deux associations mutualisent leurs moyens et leurs compétences et espèrent ainsi servir au mieux leur projet commun de soutien à des alternatives sociales et écologiques. Cette collaboration entre l'association La NEF et l'association MIRAMAP doit permettre à l'association MIRAMAP de lancer efficacement le projet de mobilisation de financements solidaires et se veut transitoire.

Une convention de partenariat a été rédigée entre les deux associations. Nos deux associations se sont rencontrées à nouveau le 11 décembre 2012 et ont décidé de prolonger la convention de partenariat pour une année supplémentaire. La répartition des tâches est la suivante :

- L'appel à la générosité du public est réalisé par l'association La NEF.
- La collecte de dons est menée par l'association La NEF.
- La réalisation des outils de communication sera portée par l'association MIRAMAP, en accord avec l'Association La NEF.
- La gestion effective des dons (encaissement des chèques, délivrance et édition des reçus fiscaux) sera réalisée par l'Association La NEF.

La collecte de dons s'élève aujourd'hui à 9 020€ (des dons de particuliers mais aussi des AMAP de plus en plus souvent). 9 020€ de dons permet de générer environ 62 000€ de prêts garantis.

↳ Établir une stratégie de collecte de dons

La campagne de collecte est portée par l'Association La Nef, qui bénéficie d'une expérience de plus de 30 ans dans la collecte de dons, notre travail a donc été minime. Le prolongement de la convention avec l'Association La Nef pour une nouvelle année a été acté lors d'une rencontre le 11 décembre 2012.

Pour rappel, notre demande de rescrit fiscal a été déposée à la Préfecture du Rhône en août 2010 et nos échanges avec l'administration fiscale se poursuivent depuis :

- janvier 2010 : courrier de refus (Direction des Finances Publiques)
- mars 2011 : contestation de la réponse (MIRAMAP)
- juin 2011 : convocation au Collège Territorial (Direction des Finances Publiques)
- juillet 2011 : avis négatif (Direction des Finances Publiques)
- octobre 2011 : demande de régularisation de nos statuts (Direction des Finances Publiques)
- mars 2012 : mémoire en réplique (MIRAMAP)
- avril 2012 : mémoire en réplique (Direction des Finances Publiques)

Nous sommes accompagnés par Maître Romi, avocat associé LYSIAS PARTNERS, dans notre démarche de reconnaissance d'intérêt général.



↳ Établir des partenariats de collecte

Notre stratégie de collecte a ciblé uniquement les amapiens dans un premier temps, nous nous sommes donc appuyés sur les réseaux locaux / régionaux des AMAP pour transmettre l'information et identifier des personnes ressources.

Nos premiers partenaires de collecte sont les réseaux locaux / régionaux des AMAP, nous avons donc organisé des temps d'échange en région et également des temps d'échanges avec des partenaires de l'agriculture alternative et de la finance solidaire (en amont et lors du séminaire en mars). Enfin, lors d'évènements grand public, nous nous sommes associés à La Nef, les Cigales et Terre de Liens (4 évènements en Isère cet automne à l'Albenc, Mens, Villeneuve, Naturissima...) pour animer des ateliers, donner des conférences ou tenir un stand. Nos dispositifs étant très complémentaires.

Nous avons également participé à la semaine de la finance solidaire, avec le groupe de travail FinanSol en Rhône Alpes (tenue d'un stand Place de la République à Lyon) en novembre 2010, 2011 et 2012.

▸ Un fonds de dotation pour l'agriculture alternative

Les fonds de dotation Terre de Liens et le fonds de dotation Citoyens solidaires agissent comme des leviers concrets de mobilisation du don pour une solidarité locale. Ces exemples nous inspirent et nous permettent d'envisager la création d'un fonds de dotation pour le maintien et le développement d'une agriculture paysanne.

« Le fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise ces revenus en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général ».

L'intérêt de créer un fonds de dotation collectif peut se révéler pertinent dans la mesure où son objet, d'intérêt général, peut servir une mission commune, comme par exemple le soutien à l'agriculture alternative.

L'objectif principal du fonds de dotation est de porter des campagnes d'appel à la générosité publique, donc de collecter du don, et de le redistribuer.

Le MIRAMAP souhaite engager une réflexion collective sur l'éventualité de créer un fonds de dotation. Une étude de faisabilité juridique et fiscale a été entamée au dernier trimestre 2012 et s'achèvera en mars 2013 par le Cabinet Antélis.



➤ FÉDÉRER LES INITIATIVES DE FINANCES SOLIDAIRES AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET BIOLOGIQUE

▸ Partenariats

➤ Partenariats sur le projet Fonds Solidaire de Garantie

Le comité de Pilotage de ce projet est composé du MIRAMAP, de La Nef et de France Active.

- En janvier 2012, une réunion téléphonique entre Léo et Julien Adda de la FNAB a permis d'évoquer la possibilité de créer un fonds solidaire de garantie commun au MIRAMAP et à la FNAB.

L'assemblée générale du MIRAMAP réunie le 18 février 2012, a décidé de poursuivre la discussion avec la FNAB pour la création d'un fonds de garantie national commun.

Une prochaine rencontre permettra d'aborder les premiers points suivants (par ordre d'importance) : critères d'éligibilité à la garantie ; clé de répartition des fonds ; stratégie de récolte des fonds ; gouvernance du fonds, modalités d'instructions, modalités techniques du fonds

- Le MIRAMAP sera représenté lors de cette rencontre le 4 février 2013 par Léo Coutellec (consomm'acteur en AMAP ; co-président d'Alliance PEC Rhône-Alpes ; membre du bureau du MIRAMAP).
- Une réunion physique avec la Fondation Macif et France Active le 14 novembre 2012

Cette réunion a permis de préciser à nouveau les termes du partenariat entre France Active et le MIRAMAP, notamment dans la perspective de développer des fonds de garantie régionaux dédiés à l'agriculture.

- Région Rhône-Alpes (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural)

Deux réunions de travail avec Natacha Klajman les 4 juillet et 14 septembre 2012 nous ont permis d'inscrire pleinement notre projet dans la dynamique régionale de soutien à l'agriculture.

- Plusieurs échanges téléphoniques avec Victor Grange de La Nef



↳ Partenariats sur le projet de séminaire

Le comité de pilotage de ce projet est composé de MIRAMAP, France Active, La Nef, Fondation Macif.

Le comité d'organisation est composé de Terre de Liens, Cigales, FADEAR, FNAB, Inter-AFOG, Région Rhône-Alpes (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (DADR), CRESS Rhône-Alpes, Les Amis de la Terre, La Revue Durable.

Le comité de pilotage a échangé sur la note préliminaire de descriptif du projet, lors d'une réunion téléphonique le 15 décembre 2011.

Une rencontre physique réunissant comité de pilotage et comité d'organisation a eut lieu le 27 janvier 2012 à Paris. Cette réunion a permis d'approfondir les enjeux du séminaire, de proposer un travail de diagnostic des besoins des paysans en agriculture biologique et paysanne, et d'avancer sur l'organisation pratique de la journée et d'évoquer les pistes de suivi.

↳ Implication dans le groupe de travail « circuits courts au sens large »

Les Etats Généraux de l'ESS de juin 2011 ont été l'occasion de produire des "Cahiers d'Espérances", documents rédigés par les acteurs de l'ESS. Ces cahiers ont fait la preuve qu'une autre approche de l'économie est possible et des solutions concrètes ont été proposées pour répondre aux enjeux actuels de notre société. Après analyse de l'ensemble des cahiers, quatre axes principaux se sont dégagés (Organiser– Financer– Réguler– Développer), regroupant chacun trois thèmes.

Le Labo de l'ESS organise un groupe de réflexion sur le thème 11 : "Développer le concept et l'organisation des circuits courts au sens large : habitat, finance, culture, santé, éducation et alimentation", auquel le MIRAMAP souhaite prendre part.

L'objectif de ce groupe est de faire admettre les circuits courts comme un des leviers incontournables d'une autre approche économique :

- en faisant entrer le terme circuit court dans le langage courant, au-delà de l'aspect alimentaire,
- en élaborant des propositions concrètes, argumentées et étayées d'exemples,
- en identifiant les interlocuteurs pertinents vers lesquels porter les propositions.

Astrid a rejoint ce groupe de travail en mai 2012, a participé à 3 réunions physiques à Paris et rédigé 6 propositions / compléments pour contribuer à la construction du document de travail. Notre démarche visait à obtenir un texte cohérent et pertinent. La version finale du document nous a été proposée fin décembre 2012 et le MIRAMAP est sollicité pour être co-signataire.



▸ Séminaire « La finance solidaire au service d'une agriculture paysanne et biologique »

Voir les [actes complets](#)

Le 27 mars 2012, le MIRAMAP a organisé un séminaire novateur sur « la finance solidaire au service d'une agriculture paysanne et biologique »

Ce séminaire d'envergure nationale a favorisé un rapprochement entre les acteurs de la finance solidaire et ceux de l'agriculture alternative, à savoir paysanne, biologique, citoyenne et solidaire. Ces liens se doivent d'être renforcés afin de servir au mieux le développement d'une agriculture alternative.

Dans ce sens, cette journée fut un véritable succès en donnant lieu à un foisonnement d'idées et de rencontres. Ce séminaire marque une première impulsion pour lancer des actions collectives dans ce domaine.

Plus de 120 participants, 12 régions différentes et plus de 50 structures étaient représentées pour débattre et échanger sur les besoins des porteurs de projets hors DJA, les spécificités du financement de l'agriculture alternative, l'autonomie du paysan, la place de l'agriculture dans l'Economie Sociale et Solidaire aujourd'hui ...

➤ Objectifs du séminaire

Le séminaire se veut être une première étape ayant pour objectifs principaux :

- Partager un constat sur la réalité agricole de l'agriculture alternative (notamment en terme de besoin de financements pour l'installation et le développement) ;
- Identifier les contraintes ou manques du système actuel pour promouvoir l'installation et le développement d'une agriculture alternative ;
- Définir la façon dont la finance solidaire peut intervenir (ex. : réflexions sur les statuts juridiques en agriculture ; comment remettre la coopération au cœur de l'économie agricole et dans le cadre d'une économie solidaire ?, ...) ;
- Rapprocher des acteurs de la finance solidaire et de l'agriculture alternative ;
- Identifier et comprendre les projets portés par chacun ;
- Fédérer, créer une émulation ;
- Développer des projets en partenariat.



↳ Valorisation et suivi du séminaire

Afin de valoriser et de faire connaître largement le travail de cette journée qui est la première initiative d'envergure nationale pour rapprocher la finance solidaire et l'agriculture alternative, nous souhaitons nous appuyer sur trois supports de communication : les actes, des films, un livre.

Actes

Ces [actes](#) rassemblent une synthèse des notes qui ont pu être prises lors des différents ateliers et des plénières pendant la journée du 27 mars 2012. Cette description est non exhaustive et s'attache à recenser les idées clés qui ont été émises lors des nombreux échanges. Ce document sera amené à être largement diffusé dans les différents réseaux représentés lors du séminaire, et sera également relayé auprès de tous les bénévoles, militants et professionnels de la finance solidaire et de l'agriculture alternative n'ayant pas pu assister à la journée du 27 mars. Les actes seront envoyés par e-mail aux participants ainsi qu'aux différentes têtes de réseau et resteront disponibles, téléchargeables gratuitement, sur le site du MIRAMAP.

Films

Afin de retrouver dans leur totalité les échanges qui ont eut lieu en plénière le 27 mars, trois [films](#) ont été mis en ligne sur le site du MIRAMAP :

- Les deux présentations, dans leur totalité, d'Andréa Franc et de Sarah Delecourt qui ont permis de dresser un état des lieux des besoins et une analyse des contraintes de financement des paysans en agriculture biologique et paysanne.
- La table ronde thématique : "Quelle est la place de l'agriculture dans l'Economie Sociale et Solidaire aujourd'hui ?".
- Un troisième film, très court, sert de « teaser » et invite les visiteurs du site web du MIRAMAP à découvrir les actes et le contenu de la journée plus en détails.

Ouvrage

Un ouvrage collectif sur le thème « une autre finance pour une autre agriculture » va être rédigé à partir des actes du séminaire, aux éditions Yves Michel. L'objectif de cet ouvrage, intégrant la production collective et individuelle issue du séminaire du 27 mars, est de valoriser et de faire connaître largement les réflexions et expérimentations en cours pour rapprocher la finance solidaire et l'agriculture alternative. Cette première sortie éditoriale du MIRAMAP permettra de valoriser les grands enseignements de la journée. La parution est attendue en juin 2013.

Une publication synthétique et opérationnelle

Un document de communication synthétique, à destination des porteurs de projet qui reprennent les différents dispositifs de finance solidaire, mobilisables dans leur région. Ce document peut reprendre en partie centrale, les dispositifs nationaux, et dans les autres volets détailler les outils uniquement disponibles en région.

Ce travail a déjà été amorcé dans certaines régions (Nord Pas de Calais, [PACA](#)) ou est en cours de réalisation dans d'autres (Cantal, Aveyron). Il s'agirait dans un premier temps de recenser ces travaux, afin de mutualiser le travail de recherches et de rédaction.



▸ Circuits courts de financement solidaire

Sur le terreau favorable des circuits courts de vente directe ont émergé spontanément des initiatives de financement sans intermédiaire, entre paysans et consommateurs. Celles-ci se rencontrent notamment dans le mouvement des AMAP, caractérisé par une forte proximité entre producteurs et consommateurs.

Cette nouvelle activité alternative de crédit soulève toutefois de nombreuses questions. Depuis mars 2012, le MIRAMAP et le Réseau AMAP Ile-de-France s'appliquent à mutualiser les expériences de terrain, à répondre aux obstacles techniques afin de proposer un modèle simple aux producteurs et consommateurs désireux de mettre en place un circuit court de finance solidaire tout en sécurisant les échanges et en respectant les règles juridiques.

Une cagnotte solidaire est une association loi 1901. Grâce à l'épargne de proximité, elle répond directement aux besoins financiers des paysans par l'octroi de prêt d'honneur à taux zéro. Le montant des prêts accordés peut varier de 2 000 à 10 000 euros.

La cagnotte permet alors :

- de pallier les besoins de trésorerie d'agriculteurs ou de jeunes installés en difficulté
- d'appuyer les besoins en investissement dans l'outil de production (achat de matériel, ...)

Si la cagnotte solidaire a avant tout une activité de financement, elle permet aussi de renforcer les liens de solidarité entre producteurs et consommateurs, une dimension qui est au cœur du projet des AMAP. Elle enrichit les mécanismes d'apprentissage des réalités de l'activité agricole par les consommateurs.

Le mécanisme de cagnotte repose sur deux phases distinctes :

- Première phase : les membres de la cagnotte alimentent le fonds d'épargne de l'association par des apports associatifs avec droit de reprise ;
- Deuxième phase : les fonds récoltés deviennent alors des ressources internes à la cagnotte, mobilisables pour attribuer des prêts aux paysans.



L'ambition du MIRAMAP est d'aboutir à la constitution de cagnottes solidaires pérennes qui auraient vocation à soutenir plusieurs projets. En mobilisant l'énergie et l'épargne de consommateurs et sympathisants de l'agriculture paysanne et locale, ces associations agiront concrètement, aux côtés des acteurs de l'accompagnement et du financement, pour le maintien et le développement d'une autre agriculture.



Le MIRAMAP a engagé un stage de mars à septembre 2012 sur la région Rhône-Alpes (sur 2 territoires Grand Lyon et Alpes Sud Isère), avec trois axes principaux :

- Une étude des besoins et stratégie de financement auprès de 15 producteurs
- Un recensement des dispositifs existants
- Une ou deux expérimentations : co-construction avec consommateurs

Suite aux entretiens menés auprès d'une dizaine de producteurs, on peut déjà dégager des tendances :

- différence de situation cadre familial ou non (confort de l'installation dans le cadre familial)
- pour la majorité des enquêtés, la cagnotte solidaire est une bonne idée, mais « pour les autres », « ceux qui s'installent » « ceux qui ont des difficultés »
- importance soulignée de l'instruction des dossiers : « il ne faut pas que des naïfs prêtent à des rêveurs »
- les plus sensibles à l'idée : paysans non issus du milieu agricole, ou ayant travaillé dans un autre domaine
- fort autofinancement dans certains cas : stratégie pour payer moins d'impôts, mais parfois au détriment du salaire.
- à noter : un cas de prêt de 30 000 € par 3 AMAP, devant notaire

Nous identifions une possibilité de complémentarité entre la création de telles cagnottes solidaires avec les autres dispositifs de finance solidaire existants. Cette expérimentation doit également nous permettre d'explorer concrètement le concept de circuits courts de financements solidaires.



➤ ÉLABORER UN MODELE ÉCONOMIQUE DURABLE ET REPRODUCTIBLE

▸ Instruction des dossiers de paysans

➤ Gestion des candidatures

L'expertise des dossiers est collective entre le MIRAMAP (aspects agricoles et éthiques), la Société financière de la Nef (viabilité économique et financière) et France Active (critères liés à l'emploi). Nous avons défini ensemble les procédures d'instruction des dossiers que nous avons ajustées avec l'étude d'un premier cas.

Le MIRAMAP reste encore très souvent le premier interlocuteur des porteurs de projet (paysans en AMAP) et fait ensuite le lien vers le Fonds territorial pertinent (après consultation de France Active), de même pour l'orientation vers les chargés de crédit Nef référent.

Le MIRAMAP joue donc le rôle de coordinateur entre les différents acteurs : porteur de projet, fonds territorial et institution bancaire (sont également régulièrement associés les acteurs de l'accompagnement comme les ADEAR, les Chambres d'Agriculture).

Nous expérimentons depuis fin 2011 cette méthode d'instruction tri-partite. Ce travail d'accompagnement des fonds territoriaux France Active vers les projets agricoles montre toute sa pertinence dans la mesure où l'on observe encore aujourd'hui, après 1 an ½ de pratiques, de grandes disparités de traitement des dossiers agri-ruraux selon les régions.

▸ Fonds solidaire de garantie

La garantie a été identifiée comme l'un des besoins principaux pour faciliter l'accès au financement des paysans en agriculture alternative. Les fonctions principales d'un fonds de garantie sont de faciliter et de sécuriser l'accès au crédit bancaire pour le paysan tout en limitant le recours aux cautions personnelles. Il agit comme un levier bancaire en garantissant le prêt contracté auprès d'une banque.

- Mobilisation des outils existants France Active (FAG et FGIF)

Financier solidaire pour l'emploi, France Active facilite, par une expertise approfondie et l'apport d'une garantie, l'accès au crédit bancaire des :

- exploitations créées ou reprises par une personne sans emploi ou en situation de précarité économique,
- exploitations créées ou reprises par une femme dirigeante en droit ou en fait,
- entreprises solidaires.



Actuellement, les producteurs en AMAP sollicitent les fonds territoriaux France Active pour bénéficier des fonds de garantie déjà existants FAG ou FGIF. Dans tous les cas, l'instruction est réalisée conjointement par le fonds territorial et le MIRAMAP. La volonté est vraiment de comprendre et de mesurer le projet dans sa globalité. Il s'agit d'intégrer les éléments de motivation du porteur de projet. L'expertise de chacun des acteurs est donc mise à profit dans des domaines complémentaires (agricole, financier, emploi ...).

Les critères évalués par le MIRAMAP portent sur les aspects éthiques et veillent au bon respect de la charte des AMAP. Les éléments pris en considération portent ainsi sur le statut de paysan en AMAP, les pratiques agricoles en place. Les AMAP assurent la détection des projets, l'aide au montage, la formalisation économique et le suivi post financement.

Le réseau France Active assure l'expertise financière, la décision, le bouclage du plan de financement et la médiation bancaire.



Recensement demandes paysans outils Finances Solidaires

Date 1er contact	Contact	Région Départ ement	Activité	Projet	Freins	Solutions
04/01/12	Jill Legerot Marie	14	Maraîchage	Mécanisation de son exploitation	Ré-étalement de ses prêts en cours	
16/01/12	Philippe Irazoqui	64	Boulangerie bio	Boulangerie, four		
07/03/12	Cédric Bommenel	26	Elevage cochons noirs	Matériel, cabane, cheptel. DJA		
15/03/12	Guillaume Boutros	27	Maraîchage	Installation aidée		
22/03/12	Stephan Dambrosio	24	Maraîchage	Serres, irrigation, petit matériel ...		
14/06/12	Catherine Rouvellat	82	Maraîchage	Installation progressive. Acquisition foncier		
25/09/2012	Etienne Lurois	76	Cidre	Coopérative activité et emploi agricole		Achat parts sur salaire (retenue) Garantie participation (outil URSCOP)
26/09/2012	Vincent Ozieblo	27	Elevage caprin	Rachat matériel occasion		Demande de prêt à La Nef
18/12/2012	Edwin Delasalle	Picardie	Paysan boulanger	Achat matériel	Installation hors DJA	Demande de prêt à La Nef
21/12/2012	Sylvain Pathoux	01	Maraîchage	Achat matériel	Retoqué 2 fois en CDOA	Demande de prêt à La Nef
20/12/2012	Emmanuel Viaud	07	Maraîchage	Achat serre d'occasion	2 500 €	Expérimentation cagnotte

Projet de Finances solidaires 2012			
CHARGES	Réalisé	PRODUITS	Réalisé
60 - Achat	1 215	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	-
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	-
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			-
Autres fournitures	1 215		-
61 - Services extérieurs	10 321	74- Subventions d'exploitation	71 250
Sous traitance générale	1 340	Etat:	-
Locations	5 900		-
Entretien et réparation		Région(s):	-
Assurance	206	- Région Rhône Alpes	41 250
Documentation	514		-
Location + restauration séminaire	2 360		-
62 - Autres services extérieurs	19 324		-
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 679		-
Publicité, publication	2 583		-
Déplacements, missions	7 947		-
Frais postaux et de télécommunications	634	Organismes sociaux (à détailler) :	-
Services bancaires, autres	99		
Cotisations partenaires	382		-
63 - Impôts et taxes	875	-	-
Impôts et taxes sur rémunération	875		-
Autres impôts et taxes		Subvention Privée :	-
64- Charges de personnel	39 803	Fondation de France	
Rémunération brut des personnels	26 262	Fondation Macif	30 000
Charges sociales	13 541	75 - Autres produits de gestion courante	300
Autres charges de personnel		Cotisations AMAP	300
Rémunération stagiaire		Cotisations PAYSANS	
		Cotisations PARTENAIRES	
		Autres produits de gestion courante	-
65- Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
66- Charges financières		77 - Produits exceptionnels	
67- Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements et provisions	-
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	71 538	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	71 550
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	-
Personnel bénévole		Bénévolat	
TOTAL DES CHARGES	71 538	TOTAL DES PRODUITS	71 550
		RESULTAT	12